

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisaires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

Veillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Provisaires

Définitives

Unité académique d'embauche : FAS - Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Sigle et titre du cours : JEU 1007 Processus de création vidéoludique

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

DESS ou maîtrise avec spécialisation en jeu vidéo, terminé.

Connaissance des problématiques reliées aux enjeux de la discipline et du cours.

Expérience de création, de recherche, d'enseignement, de travail ou publications pertinentes démontrant une réflexion continue et actuelle sur la matière enseignée, acquise au cours des cinq dernières années.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Vue d'ensemble de l'industrie du jeu vidéo, Contraintes logistiques et économiques, des métiers et du développement de jeux, à travers la diversité des modèles et types de production du AAA au jeu indépendant.



Signature du directeur

25 mars 2022

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

• [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)